

## **COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL DU VENDREDI 13 NOVEMBRE 2020**

Date de la convocation : 6 novembre 2020

### **L'ordre du jour est le suivant :**

- Suivi des travaux et projets en cours
- Lotissement « Village du Moulin » :
  - Vendée Eau : convention
  - SyDEV : convention
- Voirie
- Devis
- Ecole
- Compte-rendu des différentes réunions
- Rapport annuel 2019 sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) public de l'assainissement non collectif de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée
- Rapport annuel 2019 sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) public de l'assainissement collectif de la commune
- Rapport annuel 2019 de Vendée Eau sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable
- Admission en non-valeur
- Assurance des risques statutaires du personnel
- Délibérations et questions diverses

**Présents** : BOBINEAU Joël, PASCAULT-BRICAUD Evelyne, SABOURAUD Damien, SPENNATO Fabienne, BONNEAU Stéphane, ALLETRU Sonia, AUGUIN Denise, COLAS René-Louis, LARGETEAU René-Pierre, MIMAUULT Claire, NAULET Jean-Pierre, QUELEN Joël, ROMANO Guillaume, ROYER Stéphanie, VASSEAUD Céline.

**Secrétaire de séance** : NAULET Jean-Pierre

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu de conseil. Aucune remarque de la part de l'assemblée ; le compte-rendu est approuvé.

## 1 – SUIVI DES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS

- **Centre de soin et surface commerciale** : Monsieur le Maire annonce que le lancement d'appel d'offres va être prochainement fait (mise en ligne + parution dans la presse).

- **« Village du Moulin »** : Monsieur le Maire présente 2 devis pour le panneau publicitaire. Probureau (panneau de 3,05 m x 1,50 m) : 891€ HT pour 2 panneaux (soit 1 069,20€ TTC) et Guyonnet Pub (panneau de 3 m x 2 m) : 538 € HT le panneau (soit 645,60 € TTC). Les élus proposent d'installer 2 panneaux : un sur place, à l'emplacement du Village et l'autre au niveau de l'abri bus Route du Lac (en face du restaurant « les 3 Cocottes »). M. Sabouraud annonce que le bornage extérieur est prévu le 21 décembre (le bornage des parcelles aura lieu à la mi-janvier). Les riverains du lotissement seront convoqués pour le bornage du Village.

## 2 – LOTISSEMENT « VILLAGE DU MOULIN »

- **Vendée Eau : convention**

Monsieur le Maire explique qu'il s'agit de la mise en place de l'eau potable sur le Village du Moulin pour un coût de 24 389,13 € HT (soit 29 266,98€ TTC) dont 13 108,62 € à la charge de la commune (soit 15 730,34€ TTC).

- **SyDEV : convention**

Monsieur le Maire informe les élus que l'électrification des parcelles, l'installation de 10 mâts pour l'éclairage public et la pose de l'armoire en bordure du lotissement coûtent 122 253€ TTC à la commune.

Aucun élu ne s'oppose à la signature des 2 conventions.

M. Sabouraud donne, à titre indicatif, la chronologie des travaux : début de chantier le 11 janvier (avec une annonce dans la presse) jusqu'à la fin mars ; Vendée Eau intervient jusqu'à la mi-avril, puis le SyDEV jusqu'à la fin mai ; début juin, ce sera la finition des bordures. Durant la durée des travaux, la vente des parcelles ne sera pas possible car les terrains ne seront pas cadastrés ni bornés avant la mi-juin.

Monsieur le Maire informe que le marché avec l'entreprise Pelletier a été signé (pour le terrassement).

## 3 – VOIRIE

Monsieur le Maire fait remarquer que les travaux prévus en octobre ont été réalisés, mais que des travaux complémentaires sont venus se après quelques demandes : au village des Loges, 100m<sup>2</sup> supplémentaires de bicouche ont été déposés sur une partie communale (pensant qu'elle était privée) ; dans la Rue de la Vallée, un tronçon de route de 350 m<sup>2</sup> (lui aussi communal) a été réparé. Dans cette même rue, la route a été élargie pour s'arrêter aux pieds de murs. Des trottoirs dans la Rue de la Chapelle ainsi qu'au niveau du

calvaire de la Rue du Prieuré ont été refaits. Monsieur le Maire informe que la rue qui descend derrière la base de loisirs (dont il avait fait mention lors du dernier conseil) avait déjà été goudronnée auparavant. La réfection de cette route pourrait être possible avec la création d'un fossé en bordure.

Monsieur le Maire rapporte la demande de M. Mimault Alain (Allée des Jardins) qui n'a pas de réseaux d'eau pluviale depuis sa dernière construction. Suite à l'installation de son assainissement, son tuyau d'épandage est en attente de raccord. Il faudra donc prévoir une canalisation car la création d'un fossé est impossible.

Monsieur le Maire informe que des buses ont été installées sur la Route de la Haute Forêt par les employés communaux après l'achat des buses par le demandeur.

#### **4 – DEVIS**

- **Abattage des arbres** : Monsieur le Maire présente les 2 devis de la société Béma (Loire-Atlantique) pour l'abattage des arbres (devenus dangereux) au Lotissement des Bouronnières : 4 400€ HT (soit 5 280€ TTC) auxquels pourraient se rajouter l'évacuation et le traitement du bois pour 1 950€ HT. Les élus proposent de conserver le bois afin de le vendre par la suite. L'intervention serait possible début décembre.

Les élus valident le devis.

- **Peinture Salle Jean-Louis RIPAUD** : M. Bonneau annonce un début de travaux de peinture durant la semaine 47. Les murs de la salle vont être repeints de 2 couleurs : beige et terra cotta. M. Bonneau présente un second devis pour la reprise des ouvertures extérieures : afin d'avoir un ensemble assorti, les ouvertures pourraient être repeintes en gris laqué pour un montant de 3 899,10 € HT (soit 4 678,92€ TTC).

Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise RAVARD.

En ce qui concerne l'aménagement des garde-corps, les élus veulent connaître les garanties et la position du verre avant de se prononcer sur un devis (présenté lors de la dernière réunion de conseil).

#### **5 – ECOLE**

Mme Pascault-Bricaud fait le bilan du dernier conseil d'école du 2 novembre : actuellement, 78 élèves fréquentent l'école (soit 8 élèves de plus qu'à la rentrée) répartis ainsi : 24 maternelles, 27 CP – CE1 et 27 CE2 – CM. Mme Pascault-Bricaud rapporte les demandes des enseignantes (distributeur de savon dans les sanitaires adultes, la remise en place des tapis des portes d'accès) qui ont été satisfaites. A la demande des enseignantes, Mme Pascault-Bricaud a demandé un devis pour un amplificateur du réseau Wifi à l'ensemble de l'école. Solutions.com propose la fourniture et la pose du boîtier pour 286,80 € TTC. L'assemblée valide le devis.

- **Cantine** : Mme Pascault-Bricaud informe les élus que l'ambiance devient de plus en plus compliquée au moment du repas ; il a même constaté des jets de nourriture. Betty, l'employée communale périscolaire étant en formation sur plusieurs jours, aurait besoin d'être remplacée sur le temps du repas. Mme Pascault-Bricaud demande à des élus volontaires d'apporter leur aide sur ce temps (de 12h à 12h45).

- **Rencontre avec ELIOR** : M. Sabouraud annonce que la facture demandée pour couvrir les frais lors du premier confinement ne sera pas à régler, en entente avec le prestataire. Mme Spennato fait le bilan de cette rencontre. Il est constaté une très faible quantité de déchets après le service, une qualité et diversification des repas appréciées des élèves. Quelques travaux sont à apporter au sein de la cantine qui n'incombent pas la très bonne note de 19,5 / 20 attribuée par les services sanitaires. En lien avec la loi EGALIM, les repas devront de plus en plus être locaux et/ou bio, d'ici 2022. L'application « Bon Appétit » a été proposée afin de présenter les menus aux parents. En cas de renouvellement de contrat, ELIOR propose 2 prestations pour les repas : une liaison chaude et/ou froide c'est-à-dire une livraison des repas ; cette dernière proposition demanderait de réchauffer les plats, donc un personnel compétent sans oublier les risques sanitaires que cela pourrait engendrer (à contrario, une liaison chaude tient de la responsabilité du prestataire).

- **Travaux d'étanchéité** : M. Sabouraud fait savoir que les travaux au niveau du hall d'entrée ont été réalisés mais ne sont conformes pas au devis signé. M. Sabouraud prendra contact avec l'entreprise très rapidement.

## **6 – COMPTE-RENDU DES DIFFÉRENTES RÉUNIONS**

- **SyDEV** : Monsieur le Maire s'est entretenu, par écrans interposés, avec M. FOURNY du SyDEV pour évoquer l'effacement du réseau au niveau des Ouillères et le déploiement de la fibre optique sur Mervent. La commune disposerait d'un marché de 220 000€ maximum, c'est-à-dire qu'elle bénéficierait d'une réduction selon le montant. 3 programmes sont prévus : Route du Lac : le coût des travaux pour l'enfouissement des réseaux est de 212 000€ TTC pour 470 mètres (dont 73 000€ de participation communale).

Route de la Bironnière : le montant des travaux s'élèverait à 549 000€ (sachant qu'une aide peut être possible si le programme est inférieur est 220 000€). Dans ce cas-là, la participation communale serait de 190 000€ (ce qui correspondrait à 575 mètres sur les 1 200 mètres de travaux).

Route de la Haute Forêt : il est prévu 320 mètres linéaires de travaux d'enfouissement pour 144 000€ (la participation communale étant de 50 000€).

Enfin, Monsieur le Maire informe l'assemblée que le renforcement du réseau sur les Ouillères pourrait être possible (travaux hors programme) avec une participation de 50 895€ (de la Poupardière au début de la Route de l'Ardiller). Ces travaux sont prévus pour 2022 – 2023. Pour les élus, ces travaux sont à caractère urgent et peuvent être envisageables. Monsieur le Maire propose d'étudier le budget avant de financer ces travaux.

## **7 – RAPPORT ANNUEL 2019 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (RPOS) PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE FONTENAY-VENDÉE**

## **8 – RAPPORT ANNUEL 2019 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (RPOS) PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA COMMUNE**

Monsieur le Maire présente aux élus les deux rapports et leur précise qu'ils sont à libre disposition. Ces rapports contiennent les différentes études concernant les travaux, les conclusions de réunions, les prix.

## **9 – RAPPORT ANNUEL 2019 DE VENDÉE EAU SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE**

Monsieur le Maire présente le rapport de Vendée Eau en précisant que celui-ci est consultable en mairie, par les élus et la population.

## **10 – ADMISSION EN NON-VALEUR**

Malgré des poursuites laissées sans suite, et un seuil de poursuite trop bas, le percepteur veut connaître la décision de la commune sur les dettes. Deux factures de garderie de 2019 restent à ce jour à régler de 5,40€ et de 20,13€, une autre de 2014 pour un montant de 75,11€. Les élus acceptent la mise en non-valeur de ces dettes pour un montant de 100,64€.

## **11 – ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Maison des Communes lance un appel d'offres pour trouver une assurance des risques statutaires du personnel.

## **12 – DÉLIBÉRATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- **Contrat Vendée Territoire :** Monsieur le Maire fait lecture du courrier d'Yves Auvinet du 9 novembre. Dans le cadre du Contrat Vendée Territoire, la commune peut bénéficier d'une enveloppe de 25 353,40€ pour des travaux débutant avant le 31 décembre 2021 et à la condition que toutes les dépenses soient réalisées pour le 1<sup>er</sup> octobre 2021. Cette enveloppe ne peut être intégrée à des travaux en cours mais peut être intéressant pour des projets futurs.

- **Réunion Covid :** Tous les maires de la Communauté de Communes ont été conviés à une réunion extraordinaire pour échanger sur l'organisation des communes durant cette période particulière. Un plan d'urgence a été proposé par les services de la Communauté de Communes. Afin d'accélérer le lancement des marchés publics de travaux par les communes, une enveloppe de 1 200 000€ va être débloquée ; Mervent percevra une aide de 46 494,41€, pour un éventuel projet.

D'autres plans ont été mis en place par la Communauté de Communes : un plan de relance pour les acteurs économiques pour un montant de 219 317€, un plan de relance qui soutient les commerçants pour un montant de 202 310 € avec la création d'un site qui permettrait aux commerces locaux de vendre leurs produits via une plateforme en ligne. Cela permettra également de garder un lien avec la clientèle. Le site [www.maboutique.fontenayvendee.fr](http://www.maboutique.fontenayvendee.fr) sera disponible à compter du 20 novembre. Pour inciter la population à acheter sur ce site, un bon d'achat de 20€ sera offert à chaque foyer de la Communauté de Communes. Tous ces plans impactent financièrement la Communauté de Communes. Le montant de ces plans s'élève à 2 451 950€ dont 1 532 310€ pour les nouvelles mesures.

Ce programme de relance a été approuvé à l'unanimité par les Maires le jeudi 12 novembre.

- **Bulletin Municipal :** Mme Spennato fait le bilan du travail sur le bulletin. Certains éléments sont manquants mais ne devraient plus tarder. Pour une distribution la semaine 51, la maquette du bulletin doit être envoyée à l'impression la semaine 47.

- **Site internet :** La Commission Communication a reçu une étudiante qui, dans le cadre de ses études, pourrait refaire (sinon moderniser) le site de la commune. Dès qu'elle en aura l'occasion, elle présentera une maquette du futur site et proposera un nouveau logo de Mervent.

- **Salle des mariages :** Mme Pascault-Bricaud fait savoir qu'un portant pour chaises a été acheté et que l'armoire demandée par le club de country (pour le matériel de sonorisation) sera prochainement installée.

- **Illuminations de Noël :** L'emplacement du motif « Joyeuses Fêtes » fait un peu débat. Certains élus le voyaient accrocher sur le mur de l'église tandis que d'autres pensaient le pendre dans une rue, à l'entrée du bourg.

Concernant l'essai de l'éclairage de la façade de l'église, les membres de la commission sont satisfaits du résultat, même s'il manquait un peu de puissance. L'entreprise Gachignard va se rapprocher de la société Rexel pour y remédier.

- **Concert du 12 décembre :** Avec les circonstances sanitaires actuelles, le maintien du concert est compromis. Le déblocage de la subvention exceptionnelle est en attente en fonction de l'actualité.

- **Stationnement Rue de la Vallée / Rue des Juifs :** Monsieur le Maire fait part d'une nouvelle requête concernant le stationnement du parking. Il provoque une réunion avec la Commission Voirie pour étudier ce problème, le samedi 28 novembre à 10h.

- **Repas des aînés :** Une distribution d'un flyer informant l'annulation du repas est prévue durant le week-end. Mme Pascault-Bricaud fait savoir que la distribution du cadeau aura lieu le 12 décembre.

- **Offre promotionnelle AXA :** Mme Pascault-Bricaud présente la demande de renouvellement de l'offre promotionnelle pour une assurance à tous les habitants intéressés. Les élus valident le renouvellement de cette offre.

• **Aide aux sinistrés des Alpes :** Mme Pascault-Bricaud a rencontré Mme Texeira concernant la collecte de vêtements. A ce jour, tous les dons ont été envoyés dans les Alpes via un prestataire (le coût étant pris par Mme Texeira). Les élus veulent aider les sinistrés en votant une subvention de 500€.

**Lu et certifié par M. le Maire :**

The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE MERVANT' at the top and '(Vendée)' at the bottom, with a central emblem depicting a figure on horseback. The signature is written across the seal.

La séance est levée à 23h45.

**Prochaine réunion de conseil : vendredi 11 décembre à 20h30.**

**MEMBRES PRÉSENTS**

BOBINEAU Joël

PASCAULT-BRICAUD Evelyne

SABOURAUD Damien

SPENNATO Fabienne

BONNEAU Stéphane

ALLETRU Sonia

AUGUIN Denise

COLAS René-Louis

LARGETEAU René-Pierre

MIMAUT Claire

NAULET Jean-Pierre

QUELEN Joël

ROMANO Guillaume

ROYER Stéphanie

VASSEAUD Céline

